

Formation de formateur - UV 7 Risques terroristes

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

TONNERRE 511 DELTA
Lewandowski Wojciech
05.59.55.71.61
formationtonnerre@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau Préqualification (Niveau 2 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

- soit 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en pédagogie en tant que formateur. - soit 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir une attestation de compétence délivrée par le centre de formation Tonnerre 511 Delta qui est un organisme reconnu par la CPNEFP pour pouvoir dispenser la formation de l'UV 7 RISQUES TERRORISTES du TFP APS. Cette certification est obligatoire à partir du 1er janvier 2018.

Contenu et modalités d'organisation

PARTIE COMMUNE : TRANSMETTRE SES CONNAISSANCES À UN PUBLIC ADULTE - les principes de l'andragogie - les méthodes et techniques d'apprentissage - les types d'évaluation et leur finalité - construire une action de formation - animer une formation
UV 7 RISQUES TERRORISTES - définir les risques terroristes - prévenir les risques terroristes - réagir face à une attaque - secourir les victimes d'un attentat
MODALITÉS D'ÉVALUATIONS DES ACQUIS - Tout au long de la formation, en fin de séance. - Finale: Épreuve 1 : QCU sur le socle de connaissances de l'UV concerné Épreuve 2: Mise en situation professionnelle Si le candidat ne valide pas une épreuve de l'évaluation finale, il lui sera proposé une formation de remise à niveau en fonction des manquements constatés, soit sur le contenu à transmettre, soit sur la pédagogie. Cette formation de remise à niveau sera évaluée dans les conditions de la formation initiale.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Formations de formateurs agréées CPNEFP des UV 3 / 5 / 9 / 12 / 13 du TFP APS : - UV 3 : gestion des conflits - UV 5 : module prévention des risques d'incendie - UV 13 : gestion des situations conflictuelles dégradées - UV 9 : palpation de sécurité et inspection des bagages - UV 12 : événementiel spécifique

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00140392	du 19/04/2019 au 31/12/2028	TARNOS (40)	TONNERRE 511 DELTA		Non éligible	FPC